

« Préévaluer » les pôles régionaux de compétences en éducation pour la santé

Les « pôles régionaux de compétences » sont des plates-formes de ressources au service des professionnels de l'éducation pour la santé. Ils se mettent en place dans les régions françaises, les porteurs de projets y trouveront du soutien méthodologique, des ressources en formation et documentation mais aussi un appui pour l'évaluation. L'INPES, qui finance ces pôles dans le cadre d'un appel à projets, vient de réaliser une étude « préévaluative » de ces pôles.

L'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) soutient, depuis 2004, à travers un appel à projets, la création de « pôles de compétences » en éducation pour la santé dans les régions. Ces plates-formes offrent aux acteurs locaux qui mettent en place des actions de proximité en éducation pour la santé les ressources communes suivantes : conseil méthodologique, ingénierie de projet, formation, appui documentaire, et aussi évaluation. Ce dispositif est en cours d'installation sur le territoire français, il intervient à la suite de la mise en œuvre des schémas régionaux d'éducation pour la santé (Sreps).

L'INPES a réalisé, en 2006, une étude préévaluative pour pouvoir ensuite construire un protocole d'évaluation des pôles de compétences. L'étude avait pour objet d'identifier les perceptions des décideurs et porteurs de projets à l'égard des pôles ; elle a été réalisée dans deux régions : Bourgogne et Midi-Pyrénées. L'objectif était de pouvoir ensuite centrer la future évaluation sur des thématiques correspondant aux préoccupations des acteurs.

L'étude a été réalisée via des entretiens semi-directifs menés par trois sociologues auprès d'une quarantaine d'acteurs issus des services centraux et déconcentrés de l'État (Drass/Ddass, Éducation nationale, Jeunesse et Sports), des collectivités territoriales, des associations thématiques ou généralistes (Cres/Codes) du champ de l'éducation pour la santé, de mutuelles et de l'Assurance Maladie. Les acteurs ont été

interrogés sur :

- les conditions de mise en œuvre des pôles ;
- les facteurs favorisant leur mise en place ;
- les contraintes et difficultés rencontrées ;
- leurs attentes et les propositions d'amélioration ;
- l'impact de la mise en place des pôles (par exemple, ont-ils permis le développement de nouveaux partenariats ?).

Quels enseignements peut-on tirer de cette étude préévaluative, pour l'élaboration d'un protocole d'évaluation des pôles de compétences ? L'étude a, entre autres, permis de mettre au jour une diversité d'effets attendus du pôle. Il s'agissait : d'améliorer les pratiques ou la qualité des actions en éducation pour la santé ; d'améliorer les compétences des acteurs en éducation pour la santé ; de créer une culture commune ; de développer le partenariat, etc.

L'identification de ces objectifs est effectivement déterminante pour l'évaluation future. Par ce biais mais aussi à travers toutes les réflexions des acteurs interrogés, l'étude préévaluative a fait émerger les thématiques essentielles suivantes : la notoriété du pôle ; l'animation et la mise en œuvre des activités du pôle, leur pertinence ; l'impact du pôle et enfin, l'implication et le rôle des structures nationales.

L'étude décline dans le détail chacun de ces thèmes. Prenons comme exemple l'animation et la mise en œuvre des activités du pôle. On va y trouver des

sous-questions concernant : l'animation du pôle (réunions d'information, relance des partenaires) ; l'implication des structures dans le comité de pilotage et les activités du pôle ; le niveau de réalisation des activités ; les leviers et freins dans son fonctionnement.

Les entretiens réalisés dans le cadre de cette étude ont permis de cerner les difficultés rencontrées dans la mise en place de ces pôles de compétences. Voici les principales :

- le manque de disponibilité des acteurs ;
- l'éloignement géographique des acteurs ;
- une compréhension et une connaissance limitées de la notion de pôle ;
- des désaccords sur le principe d'un pôle piloté au niveau régional ;
- des désaccords sur la conception du pôle ;
- des difficultés liées à la configuration des relations entre acteurs de l'éducation pour la santé.

Dans la mesure où nous avons interrogé les représentations des acteurs à partir d'une étude qualitative, il est possible de détailler encore davantage ces différents facteurs. Aussi, par la richesse de ses résultats, ce type d'étude exploratoire constitue une base de discussion utile dans l'optique de construire une évaluation.

Audrey Sitbon

Sociologue, chargée de mission, direction du Développement de l'éducation pour la santé et de l'éducation thérapeutique, INPES.